



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 16
En exercice : 17
Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS, le JEUDI TRENTE MARS**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **23 mars 2023**

Présents : 16

Votants : 16

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia

Absents avant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

DE 026-2023/03-004 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 AU BUDGET 2023

Le maire rappelle au conseil municipal les résultats du compte administratif de la commune qui présente un excédent de fonctionnement de 631.152,49 €

Le maire propose au conseil municipal d'affecter à la section d'investissement :
article 1068 pour partie l'excédent des recettes de fonctionnement soit : 600.000,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix POUR,

- *DECIDE d'affecter à la section d'investissement du budget communal 2023 à l'article 1068 pour partie l'excédent des recettes de fonctionnement de l'exercice 2022, soit : 600.000,00 €*



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 6 avril 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville